

M. Cincin =
 l'annon. polit. Dep. - *quand*
 sidarou ans

Paris le 15 Janvier 1897

SCHWEIZR. POLIT. DEPART.

18 JAN 1897

N^o

223 / XXIV 15.

Très honoré et cher Monsieur,

Permettez-moi de vous adresser en votre nom personnel une
 lettre non officielle pour traiter deux questions qui ne doivent
 peut-être pas figurer solennellement aux Archives et sur
 la liste des traitanda du Conseil fédéral. Je m'en rapporte
 entièrement à cet égard à ce que vous croirez devoir décider.

I

Avant hier soir, M. Hanotant, après que nous avions
 traité à son audience ordinaire un certain nombre d'affaires
 courantes, et bien qu'il fût déjà 7 heures, m'a retenu assez
 longuement pour me dire : "On est très excité en Suisse en
 faveur des Arméniens; je le comprends et je comprends que
 "l'on n'admire pas tout ce que fait le Sultan actuel. Seulement,
 "comme la Suisse ne risquera ni un régiment ni un

Monsieur

Monsieur Déncher, Président de la Confédération Suisse

BAr

21

Bern

(212)



cuirassé ni un million pour aider l'Europe à sortir de la
 galère turque, je vous demande de chercher à agir sur vos amis
 pour retenir un peu votre presse et vos hommes publics. Je ne
 fais pas le moindre reproche à la Suisse de ne pas se mêler
 militairement et diplomatiquement de ce qui se passe à
 Constantinople, et je ne mets point d'ironie dans mon
 observation; il est évident que ce serait une faute énorme de la
 part de la Suisse de rompre ses traditions de neutralité pour les
 intérêts qu'elle peut avoir en Turquie. Il est évident aussi que
 vos compatriotes pensent par des dons et par une distribution
 intelligente des souscriptions recueillies en Suisse, donner cours
 à leurs légitimes sentiments humanitaires. Ce que je veux dire
 est seulement une question de mesure. On lit beaucoup les
 journaux suisses et notamment ceux de la Suisse française sont
 fort lus à l'étranger; on sait qu'ils ne sont pas achetés; on sait
 qu'ils représentent une sorte de moyen de la conscience ^{européenne} dans un

" pays libre et honnête; il y a une espèce d'auréole autour de la
 " littérature romande. Il y aurait un sérieux intérêt à ce que votre
 " presse pût baisser un peu le ton et à ce que vos hommes publics
 " missent un peu la sourdine à leurs manifestations. On me
 " dit que la M^{unicipalité} de Lausanne, des membres des gouvernements
 " de Genève et de Neuchâtel et d'autres encore sont parmi les
 " agitateurs. Très secrètement, je ne dois pas cacher que nous
 " avons devant nous jusqu'au mois d'Avril une période dangereuse
 " à traverser. Si vous et vos amis pouvez, pendant cette période,
 " empêcher ou atténuer en Suisse des manifestations de
 " l'opinion publique, je vous en serai reconnaissant; je vous
 " assure qu'en le faisant, vous agirez dans l'intérêt de la paix."

J'ai eu hier la visite de deux membres du Conseil
 d'Administration du Journal de Genève, M^{rs} Ador et
 Turbellini, aux quels j'ai touché quelques mots de ce que
 m'avait dit M^r Hanotaux, sans prétendre exercer la

moindre pression sur ces Messieurs. Vous apprécierez si vous pouvez véritablement agir sur la Gazette de Lausanne, la Revue de Lausanne, le National de la Chaux-de-Fonds ou la Suisse libérale de Yverhoët. J'ignore d'ailleurs une manifestation quelconque de la municipalité de Lausanne dans l'affaire arménienne; je crois seulement que M. Guénod, syndic de cette ville a présidé une assemblée populaire.

II

Cet après-midi, j'ai reçu la visite de P.E. Missak-Bolffendi, un chrétien arménien est conseiller de l'Ambassade de Turquie à Paris depuis nombre d'années. Missak m'a remis un billet écrit sur papier de l'Ambassade et dont je vous remettrai copie. Il ajoutait que ce billet était la reproduction d'un télégramme que l'Ambassadeur venait de recevoir de Constantinople; si l'Ambassadeur n'était pas venu lui-même, c'est parce qu'il connaissait les anciennes relations de Missak avec moi.

J'ai exposé à Missak que la Confédération avait un

Très petit nombre de fonctionnaires des Finances et pas un seul officier de gendarmerie. Il m'a répondu qu'il ne fallait pas prendre à la lettre sa demande et qu'à Constantinople on était fort ignorant des nuances entre Confédération Suisse et Cantons suisses; ce qu'on demande, c'est un financier suisse capable, théoriquement et pratiquement, et originaire de la Suisse allemande, et ce sont deux très bons officiers suisses pour former et diriger les troupes chargées de maintenir l'ordre en Turquie. Missak a ajouté qu'une demande identique était adressée à la Belgique. A cause des jalousies des Puissances, on veut des neutres et comme on parle français à Bruxelles, c'est pour cela que l'on tient à ce que le financier et l'un des officiers soient de langue allemande. Tout cela se rattache évidemment, a dit en terminant Missak, à la pensée des grandes Puissances d'organiser un certain contrôle européen des Finances turques et une force armée présentant des garanties pour assurer le rétablissement de l'ordre et de la paix intérieurs en Turquie.

Il ne m'est pas possible de savoir si cette offre turque
serait agréable ou désagréable aux Puissances européennes, si elle est
faite d'accord avec elle ou pour les contrecarrer. Je ne crois pas devoir
en parler ici à M. Hanotaux, tant que vous ne savez rien de cette
affaire.

D'autre part, je me rappelle qu'il y a plus de vingt ans M.
Béresole étant alors, sauf erreur, Président de la Confédération,
l'Egypte lui avait demandé des fonctionnaires pour organiser la
justice égyptienne; il n'avait pas pris la chose suffisamment au
sérieux et avait désigné un jeune Soutter, de Vevey, qui s'était
amusé en Egypte pendant un certain nombre de mois et est
mort alcoolique au bout de peu d'années. Nous avons peut être
compromis de la sorte un très beau débouché pour nos jeunes juristes,
puisque dans la réorganisation des tribunaux égyptiens, la Suisse a
été passée sous silence, alors qu'il y a en Egypte des juges belges,
grecs, etc.

Si donc vous croyez que nous puissions entrer dans la
voie proposée par le Gouvernement turc, je me permets

de demander instamment de chercher à mettre la main sur des hommes de réelle valeur, parce qu'il peut y avoir dans une internationalisation de la Turquie et en raison des jalousies des grandes Puissances, un champ d'activité considérable pour nos compatriotes, une bonne école pour nos officiers et de beaux salaires pour nos financiers.

Il est évident que je ne puis pas songer à mettre des noms en avant, et cela d'autant plus que les personnes auxquelles je songerais nous sont presque indispensables en Suisse; je pense que le Conseil fédéral ne voudrait pas se priver des concours de mes amis, les colonels Peter Isler, instructeur en chef de l'Infanterie et Andéoud, instructeur en chef de la 1^{re} Division à Lausanne, et je suppose que le colonel Wille ne voudrait pas aller à Constantinople comme militaire, pas plus que l'ancien conseiller national Speiser comme financier. Toutes ces questions de personnes ne sont pas mon affaire, mais je serais bien heureux en ce temps où il est si difficile à nos jeunes gens de trouver une carrière, d'entrevoir

la perspective d'un débouché, offert à nos compatriotes dans des fonctions
internationales honorables et importantes.

Agréé, Monsieur le Président, la nouvelle assurance de ma
haute considération et de mes sentiments très dévoués

Lardy

Il est évident que de forts "dépôts" devraient être déposés pour
le cas de non-entrée en fonctions, de suppression d'emploi etc.